

Votre future pension se prépare, se construit dès aujourd'hui. En choisissant Swiss Guarantee, vous optez pour la sécurité et la sérénité !

Swiss Guarantee, c'est le support d'investissement à taux garanti géré par Swiss Life et proposé dans l'offre Swiss Flex-Invest.

En optant pour Swiss Guarantee, votre rendement est garanti par Swiss Life, quelles que soient les fluctuations des marchés financiers. Cette garantie vous préserve donc des moins-values dans la mesure où c'est Swiss Life qui supporte le risque d'investissement.

Cette garantie porte sur le taux technique en vigueur au moment du versement de chaque contribution et est acquise jusqu'à la date de liquidation de la prestation.

Autrement dit, le taux qui vous est accordé au moment de chaque paiement est garanti jusqu'à la fin du contrat. Ce qui est acquis l'est donc définitivement, quelles que soient les modifications ultérieures apportées au taux technique.

De surcroît, une participation aux bénéfices réalisés par Swiss Life peut également être accordée chaque année. Cette participation dépend évidemment de la conjoncture économique et des résultats de Swiss Life. Une fois octroyée, cette participation bénéficiaire est définitivement acquise et porteuse d'intérêt.

En optant pour Swiss Guarantee, vous faites donc le choix d'un placement à l'abri de tout, sauf des bonnes surprises.

Dans la pratique ?

Il est évident que plus le taux d'intérêt technique garanti est haut, plus votre garantie est élevée. Au 1^{er} avril 2012, ce taux est égal à 1,75 % pour l'EUR.

Swiss Life peut être contrainte de modifier ce taux d'intérêt garanti dans le futur en fonction des directives imposées par les autorités de tutelle (le Commissariat aux Assurances et/ou les instances de l'Union européenne) et/ou en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Le nouveau taux garanti s'applique exclusivement sur les versements effectués postérieurement à la modification et n'a donc aucun effet rétroactif.

Si la conjoncture économique et les résultats de Swiss Life le permettent, une participation bénéficiaire peut être attribuée chaque année aux affiliés sous forme d'unités de compte supplémentaires, en plus du rendement lié au taux garanti.

Évolution des rendements

Swiss Life a octroyé pour Swiss Guarantee les rendements nets (taux garanti + participation bénéficiaire) suivants en fonction de la devise :

	EUR
2012	2,60 %
2011	2,90 %
2010	3,10 %
2009	3,65 %
2008	3,60 %
2007	4,00 %
2006	3,85 %
2005	3,60 %
2004	4,00 %
2003	4,25 %
2002	3,75 %

Ces taux témoignent d'une gestion prudente et de qualité.
Ils ne constituent toutefois pas une garantie pour les rendements futurs.